# Saint André de Seignanx

# Bulletin Municipal

www.saintandredeseignanx.fr

Saint André de Seignanx

*un village où il fait bon vivre...*

## Nouvelles pages d'informations municipales

Lien
entre Élus
et Citoyens-usagers-contribuables
de la commune

- Budget Communal
- Réouverture du Marais d'Orx
- Assainissement
- Voyages scolaires
- Jeunesse andrésienne
- Festivals et plages
- Don du sang

N° 46 JUIL. 2015

# La vie à St André

## L'edito de Mr le Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

De la part des élus communaux, la bonne volonté, la conviction et les projets ne manquent pas. Ce qui fait défaut ce sont plutôt les moyens.

Dans cette période compliquée, les ambitions des élus pour leur village ne trouvent pas toujours les conditions de leur concrétisation.

Plusieurs raisons à cela. Les réalisations communales passées mobilisent les finances à la fois en remboursement de la dette et en coûts de fonctionnement.
Les baisses des dotations de l'Etat en direction des collectivités sont importantes, pénalisantes et durables.
Le Conseil Municipal a d'ailleurs plaidé auprès de l'Etat, pour un étalement dans le temps de cet effort. Cette demande effectuée aussi par de nombreuses Communes est restée sans réponse à ce jour.

D'autre part, la Communauté de Communes sait que l'ouverture des Allées Shopping apportera de nouvelles ressources. En attendant, elle est amenée à réduire son accompagnement financier en direction des Communes, y compris dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées.

C'est ainsi que le budget communal de cette année a été construit sur les bases suivantes :

– l'utilisation totale des excédents de fonctionnement pour régler les dépenses et financer les projets,

– l'utilisation partielle des recettes générées par des ventes de terrains de la « Porte du Marais »,

– la limitation des investissements aux seuls projets jugés incontournables,

– aucun recours à l'emprunt cette année encore,

– et pas d'augmentation des taux communaux de contributions directes, cette année encore.

Si les investissements font une pause, les priorités pour cette année ne sont cependant pas négligeables.
Il s'agira toujours de permettre aux personnels municipaux de rendre le meilleur service possible à la population ainsi qu'aux associations. En remplaçant les personnels absents autant que possible, les élus assurent cette qualité.
Il s'agira aussi d'accompagner, avec conviction, le magnifique engagement bénévole des associations communales, en leur apportant des soutiens financiers, logistiques et humains.
Il s'agira de conserver voiries, espaces verts et bâtiments communaux en phase avec les attentes des élus et de la population.
Il s'agira de préparer l'éventuelle ouverture d'une 8ème classe à l'école en réhabilitant la bibliothèque scolaire.
Il s'agira d'être à l'écoute des Andrésiens au quotidien.
C'est là, l'engagement que nous poursuivons.

Très sincèrement
Jean Baylet, Maire
de Saint André de Seignanx

# Voirie urbanisme
## Assainissement

## Etude diagnostique SIBVA

Le SIBVA (syndicat auquel la Commune a délégué la compétence « eau potable, assainissement ») a décidé de faire réaliser une étude diagnostique du système d'assainissement collectif de la Commune de Saint André de Seignanx.

En effet, celui-ci présente des apports d'eau claire parasite, surtout par temps de pluie. Un des objectifs de ce diagnostic sera de quantifier, localiser et qualifier ces différents apports. Un programme de travaux sera alors proposé en synthèse de l'étude. Celle-ci intégrera aussi une réflexion concernant la station d'épuration, son état et sa capacité à accueillir et traiter les effluents domestiques en situation future.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Depuis 2001, la Communauté des Communes du Seignanx est compétente pour élaborer les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des Communes du Seignanx. Ainsi, celui de Saint André de Seignanx a été élaboré dans le cadre de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000.

La loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite « Grenelle 2 », votée le 12 juillet 2010, impose l'élaboration d'un PLUI avant le 1er janvier 2016. Il devra être mis en compatibilité avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) et avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Ce PLUI s'appliquera sur l'intégralité des Communes du Seignanx afin de permettre un aménagement et un développement durables sur l'ensemble du territoire.
L'une des prescriptions de cette loi sera l'interdiction de réaliser des dispositifs d'assainissement autonome pour les nouvelles constructions qui ne sont ou ne seront pas raccordables au réseau d'assainissement collectif. Le zonage actuel sera donc revu.

# Voirie urbanisme

## Le Marais

## La porte du marais

A ce jour, la quasi-totalité des lots est vendue.

La haie ceinturant le lotissement a été plantée, les espaces verts engazonnés avec quelques arbustes. Les arbres plus importants seront plantés à l'automne.

Les permis de construire ayant été délivrés, les constructions sortent de terre à bon rythme.
D'ici peu, si la météo le permet, les murettes d'entrée vont être érigées. Les dernières finitions se feront à l'automne (goudronnage des parkings de midi, enduits des murettes et seuils,….).

## Voirie : Entretien

L'entretien des ponts d'entrée aux propriétés incombe à l'usager, il faut éviter qu'ils soient bouchés ou encombrés afin de faciliter l'écoulement des eaux : cela évitera le débordement des fossés en période de fortes pluies.

Il est également demander aux habitants d'éviter l'utilisation d'un désherbant pour l'entretien des fossés. Les végétaux des fossés retiennent la terre et les produits utilisés polluent. Lors des intempéries, de plus en plus nombreuses, surtout au printemps, il arrive fréquemment que les eaux et la boue se déversent chez les riverains des champs leur occasionnant de sérieux désagréments. Cette situation se produit également dans les fossés.

La municipalité demande aux agriculteurs de laisser une bande enherbée, d'au moins 1 mètre, en bordure des champs en labourant vers l'intérieur.

# Budget
## Communal

**Le budget primitif de fonctionnement s'élève à 1 684 379€**

### DEPENSES

**=> Charges :**
- charges à caractère général : 368 925€
- charges de personnel : 592 913 €
- autres charges de gestion : 127 143€
- charges financières : 42 500€
- charges exceptionnelles : 3 905€

**=> virement à la section d'investissement :**
- pour payer les RAR 2012 et le déficit d'investissement : 195 293€
- pour payer la dette : 84 222€
- pour payer les programmes : 232 046€

### RECETTES

**=> Produits divers :**
- produits des services : 108 570€
- impôts et taxes : 20 425€
- dotations et participations : 338 743 €
- autres produits de gestion courante : 48 000€

Les taux d'imposition 2015 restent inchangés par rapport à 2014 :
- o TH : 18,84 %
- o FB : 22,18 %
- o FNB : 67,74 %

## FONCTIONNEMENT

**Dépenses : 1 684 379 €**

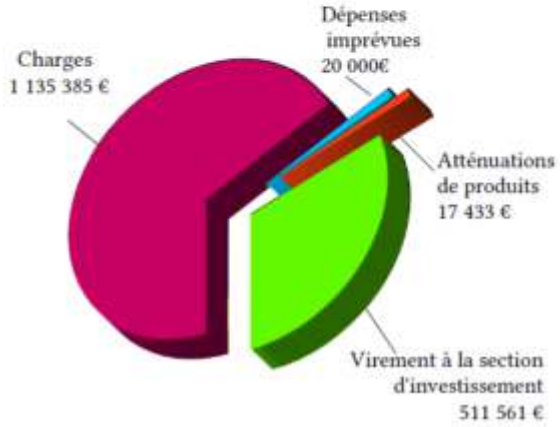


**Recettes : 1 684 379 €**

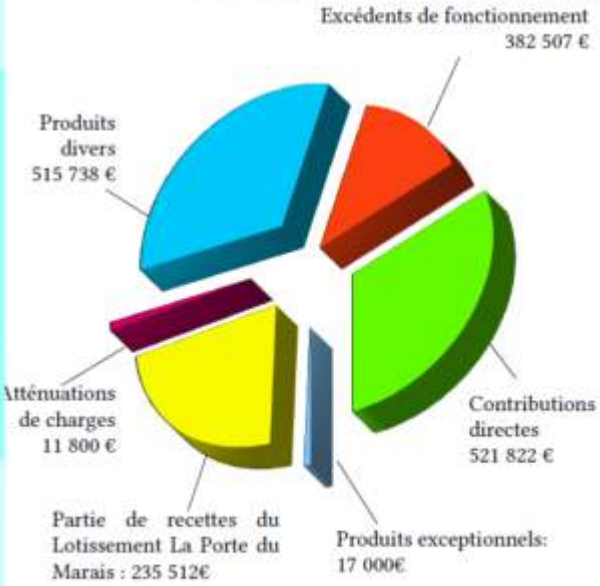


## INVESTISSEMENT

**Dépenses : 574 450 €**

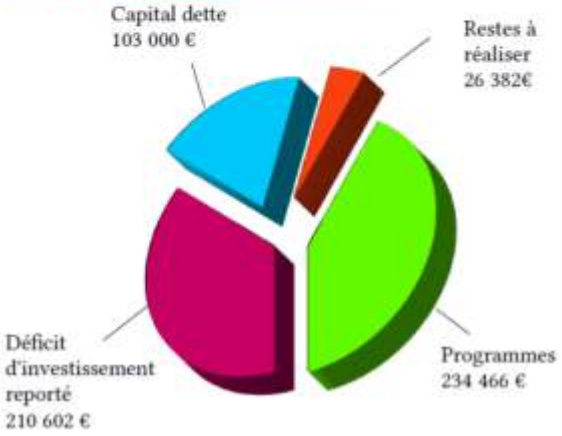


**Recettes : 574 450 €**

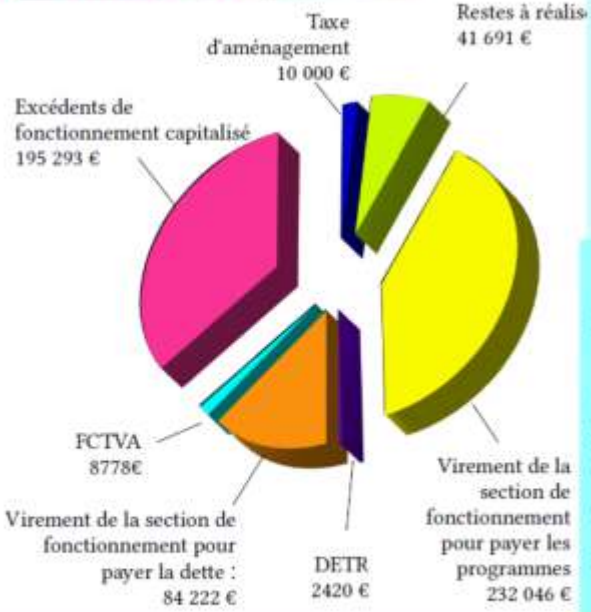


**Le budget primitif d'investissement s'élève à 574 450€**

### DEPENSES

**=>RAR (restes à réaliser) :**
- Aménagement sécurité routière : 2 842 €
- Maison de La Nature : 2 224 €
- Bâtiments : 11 926 €
- Logiciel Orphée : 1 000 €
- Voirie : 8 390 €

**=>Programmes :**
- Maison du Bourg : 197 000€
- Rénovation Bibliothèque scolaire : 8 300€
- Isolation toitures bâtiments : 3 121 €
- SYDEC EP Hameau 5 Cantons : 2 897 €
- SYDEC EP Rte de St BARTHELEMY : 524 €
- SYDEC EP RD 817 : 693 €
- Voirie signalétique : 2 000 €
- Meuble frigorifique Andriou : 2 800 €
- Equipement gaz restaurant scolaire : 5 600 €
- Remplacement tables restaurant scolaire : 3 000 €
- Matériel scolaire : 4 400 €
- Carrefour Porte du Marais : 4 131 €

### RECETTES

**FCTVA :** Remboursement TVA sur travaux 2013

**Restes à réaliser 2014**
- o FEC (Maison de La Nature) : 21 000 €
- o Fond parlementaire : 15 000 €
- o DETR : 5 691 €

*FEC :Fond d'équipement des Communes (pour la maison de la nature)*

# Environnement

## Marais d'Orx

### Réouvert au public en mai 2015

Le marais d'Orx c'est 1004 hectares répartis sur cinq communes (Labenne, Orx, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Martin-de-Seignanx et Saubrigues).
La partie sud du Marais d'Orx (marais Barrage), réserve naturelle appartenant au Conservatoire du Littoral, est située en partie sur la Commune de St André de Seignanx. A ce titre, la Commune participe à sa gestion dans le cadre du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels.

Le marais d'Orx rassemble une variété de milieux où l'eau est omniprésente : milieux aquatiques, prairies plus ou moins humides, forêts mixtes.
Le site est devenu terre d'accueil pour des espèces rares, protégées et menacées. Situé sur un des principaux axes migratoires européens, c'est le rendez-vous incontournable des ornithologues amateurs ou confirmés. On peut y observer Oies cendrées, Grues cendrées, Balbuzards pêcheurs... Il abrite aussi de nombreuses espèces nicheuses comme la Spatule blanche, emblème de la Réserve Naturelle, le Héron pourpré, le Bihoreau gris...

### Un peu d'histoire

Au 18e siècle, le Marais est constitué d'un vaste étang de 1200 ha de 6 à 8 mètres de profondeur et de zones humides inondables alentour de près de 5000 ha. Les premiers travaux d'assèchement ont consisté à recreuser le lit du Boudigau afin de permettre l'écoulement de l'eau. D'étang, la zone humide devient marais, ce qui génère des tensions et des conflits au sein de la population locale.
En effet, la population locale, qui a su tirer parti de la spécificité du site (récolte des joncs et des sangsues), n'est pas favorable aux diverses tentatives d'assèchement qui sont entreprises à la fin du XVIème siècle. Celles-ci se soldent par des échecs, notamment en raison d'une contrainte technique non négligeable : le marais est une cuvette.

La loi de 1807 sous Napoléon 1er décide de l'assèchement des marais, mais il faut attendre 1849 et les travaux de l'ingénieur Lefebvre-Béziers pour arriver à ce résultat. Le marais, par le creusement de canaux et de fossés, est enfin asséché.
En 1858, Napoléon III, très investi dans le développement et la mise en valeur du département des Landes, achète le domaine et l'offre au Comte Walewski, fils naturel de Napoléon 1er. Avec l'ingénieur Henri Crouzet, le nouveau propriétaire continue les grands travaux d'assèchement et d'assainissement, en créant un canal de ceinture qui isole le marais des bassins versants. Par pompage mécanique, les eaux du marais sont évacuées grâce au Boudigau, exutoire vers l'océan à Capbreton. Un vestige de ces pompes mécaniques, frappées de l'aigle impérial, est encore visible au sud-est du site.
L'agriculture s'installe sur le domaine d'Orx. Une trentaine de fermes sont construites, sur un même modèle architectural. Certaines existent encore aujourd'hui et quatre ont été transformées en gîtes ruraux sur le site.

Peu à peu, l'agriculture devient intensive et au XXème siècle, la maïsiculture domine. Les nouveaux propriétaires installent des pompes à vapeur en 1918, puis des pompes électriques « Tosi » en 1923. Le marais change à nouveau de propriétaire en 1972, puis en 1976.

**A PARTIR DU 2 MAI 2015**
date d'ouverture au public, venez redécouvrir le Marais d'ORX, une belle balade du dimanche en perspective !

## Recyclage

### L'amiante-ciment

sitcom
CÔTE SUD DES LANDES

L'évolution de la réglementation relative à la manipulation des déchets d'amiante impose désormais des contraintes irréalisables en matière de réception et d'évacuation. C'est pourquoi le SITCOM a décidé l'abandon de cette collecte.
A partir du 1er juillet 2015, l'amiante-ciment ne sera donc plus accepté en déchetterie.

Pour trouver une entreprise spécialisée, merci de contacter le SITCOM au 05 58 72 03 94

Avec la crise pétrolière, les coûts de pompage et d'entretien du polder deviennent prohibitifs, la maïsiculture est abandonnée en 1984 et des crues successives inondent régulièrement le marais laissé en friche. En 1989, le Conservatoire achète le site avec l'aide financière du WWF-France.
Peu à peu, l'eau reprend possession des lieux et du paysage et en 1995, 774 hectares du site sont classés en Réserve Naturelle Nationale.

Le Syndicat Mixte pour la gestion des milieux naturels des Landes, créé le 1er janvier 2004 est gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral et de la Réserve Naturelle Nationale. Les objectifs prioritaires du gestionnaire sont en particulier la « renaturation » accompagnée du site et la conservation de la biodiversité.
En 2012, le site s'est vu remettre le diplôme RAMSAR qualifiant la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx de zone humide d'importance internationale.
L'équipe assure les différentes missions naturalistes, la gestion hydraulique, l'entretien et la surveillance du site, ainsi que l'accueil du public et l'éducation à l'environnement :
Pour mieux vous accueillir, le Marais d'Orx a réalisé des travaux d'aménagement : observatoires, passerelles, sentier d'interprétation, maison d'accueil, accessibilité, valorisation du patrimoine historique et naturel.

## Aujourd'hui...

Le projet permet d'avoir **un véritable accueil du public** (individuels et groupes), de **créer des points d'observations** spécifiques, faune et flore, d'**améliorer les locaux utilisés** par le personnel et de **mettre en relief l'historique du marais**.

## Réalisations de l'accueil

- La Maison Béziers, devient un centre de découverte. L'aménagement développe l'esprit de la découverte par des supports sensibles : images, maquettes, sons, diaporama, zootrope...
- L'espace Béziers devient un « carrefour » pour le site, à la croisée des chemins, avec l'esprit d'une maison privilégiant l'accueil, le confort, et favorisant la détente.
- La Maison du Marais est réaménagée en bureaux et salles de réunions.
- Une aire de pique nique et un pôle technique complètent l'aménagement.

## Réalisation du circuit de visite et de découverte

L'accessibilité du site au circuit de visite est sécurisée par la construction d'une passerelle enjambant le canal devant la Maison Béziers et un aménagement de la traversée de la RD71.

Le circuit de découverte du Marais Barrage est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Il se compose, notamment, de trois observatoires : le grand observatoire, l'observatoire 2 avance dans le marais, l'observatoire 3 est situé au sud.

Une scénographie et une signalétique sont installées. Des pontons et des cheminements platelés, accompagnés de mobiliers sont créés et sécurisés. L'espace historique des pompes de l'époque Napoléon III est mis en valeur avec la réapparition de l'aigle Impérial.

## Le financement assuré par :

- Union Européenne (20%)
- État (20% - fonds FNADT)
- Conservatoire du Littoral
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Conseil Général des Landes (30%)
- Communauté de Communes MACS
- Commune Saint André de Seignanx



# Tous les textiles, linges et chaussures se recyclent

Malgré les idées reçues, tous les textiles, linges et chaussures, qu'ils soient usés, démodés ou troués, peuvent être réutilisés ou recyclés. Il suffit pour cela, de les déposer au bon endroit.

## Le tri des textiles, rien de plus simple

On peut trier les vêtements et sous-vêtements, mais aussi le linge de maison (draps, serviettes...) et les chaussures. Il ne reste plus ensuite qu'à les donner à une association ou à les déposer dans une borne adaptée. Même si cela est très facile, quelques consignes sont toutefois à respecter :

- Même déchirés, même abîmés, tous les textiles se recyclent, à condition d'être propres et secs (n'y mêlez pas d'articles mouillés ou humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles),
- Fermez bien le sac et évitez les sacs trop volumineux (préférez les sacs de 50 litres),
- Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri,
- Vérifiez que le sac est bien tombé dans le conteneur, ne laissez rien sur la voie publique.

## Le devenir des textiles dépend de leur état initial

- 60 % seront réutilisés en l'état pour être revendu en boutique de seconde main en France ou à l'étranger,
- 29% seront recyclés en chiffons, en isolant phonique ou thermique, en mousse synthétique, en nouvelles semelles pour les chaussures....
- 11% partent en rebus pour destruction.

## Où trouver une borne ?

Toutes les déchetteries sont équipées d'une borne. Vous trouverez également les informations sur **www.sitcom40.fr**

Si vous souhaitez donner aux associations, des conteneurs sont à votre disposition sur certaines déchetteries : **Emmaüs**, à Soort-Hossegor, Bénesse-Maremne et Tarnos
**L'Association Voisinage**, à Saint-Vincent-de-Tyrosse et Soustons

# Action sociale
## Don de soi

## CCAS : Plan Canicule 2015 (déclenché le 1er juin de chaque année)

Le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées qui logent sur la Commune.

Dès le déclenchement du plan d'alerte par le Préfet, les personnes inscrites sont visitées par les membres du CCAS.

**Qui peut figurer sur le registre ?**

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- les personnes adultes handicapées

L'inscription est facultative et le registre confidentiel.
Si vous souhaitez être recensé(e), contactez le CCAS au 05 59 56 79 92

## CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale possède un agrément qualité délivré par l'État. Il participe à l'instruction des demandes d'aides sociales des personnes.

- APA pour les personnes âgées
- Dossiers pour des activités d'aides ménagères dans le cas de retour d'hospitalisation ou de maladie temporaire.
- Aide à la mobilité (taxi social)
- Portage des repas
- Prestation de Télé Alarme avec les services du Conseil Départemental

Maison Clairbois à St Martin de Seignanx 05 59 03 35 38

## Don du sang

L'Etablissement français du sang (l'EFS) est l'opérateur unique de la transfusion sanguine. Il organise et reçoit différents types de dons :
– le don de sang dit « total »
– le don de plasma ou encore le don de plaquettes.

### Pourquoi donner son sang ?

Prescrite en cas de manque de globules rouges, de plaquettes, de facteurs de coagulation, de globules blancs, la transfusion sanguine est indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies telles que les maladies du sang, les cancers, les hémorragies.
Chaque année, un million de malades bénéficient du sang des donneurs (500 000 malades transfusés et 500 000 patients utilisant les médicaments dérivés du sang).

### Concrètement, comment ça se passe ?

Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans. Pour donner son plasma et ses plaquettes, il faut avoir entre 18 et 65 ans. Le parcours du donneur se déroule en plusieurs étapes :

1) L'accueil : une secrétaire de l'EFS enregistre votre inscription et vous demande de remplir un questionnaire.

2) L'entretien confidentiel : vous êtes reçu par un médecin qui s'assure que le don ne présente aucun risque ni pour vous ni pour le receveur.

3) Le prélèvement : une infirmière prélève votre sang

4) La collation : elle permet de vous restaurer et de vous hydrater

### Où et quand donner son sang ?

Les prochaines collectes de sang à St Martin de Seignanx auront lieu à la salle Camiade **le 8 septembre et le 17 novembre.**

# Vie Scolaire et périscolaire

● Les News

## Centre de loisirs « dous pitchouns »

Cet été encore, environ 120 enfants fréquenteront le centre de loisirs qui ouvrira ses portes du 8 juillet au 21 août inclus. Le thème retenu cette année est « Nature et zen attitude ». Les animateurs proposeront des activités telles que le yoga, la relaxation ou encore la sophrologie.

Des séjours seront également organisés au mois de juillet. Pour les 8-13 ans, une Francade aura lieu à Pouillon du 20 au 24 ainsi qu'à Bidarray du 27 au 28. Pour tous les enfants à partir de 5 ans, une veillée surprise aura lieu le 18 août à St André. Sans oublier la fête du centre de loisirs qui se déroulera le mercredi 29 juillet.

Les inscriptions se feront du 15 au 25 juin. Attention, tous les dossiers d'inscription sont à renouveler. Vous pouvez télécharger les documents nécessaires sur le site de la Commune, rubrique vie pratique-centre de loisirs.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter

Elodie Labruquère

06 31 08 35 97

acm.douspitchouns@gmail.com

## Changement des tarifs de cantine et de garderie

La Commission des Affaires scolaires et le Conseil Municipal ont étudié le changement des tarifs de cantine scolaire et de la garderie pour la prochaine rentrée scolaire. Ces tarifs seront dorénavant soumis au quotient familial allant de 500 euros à plus de 1600 euros. Donc, les tarifs de restauration scolaire s'échelonneront respectivement de 1.50 euros à 3.20 euros selon les revenus annuels des familles. Concernant les tarifs de garderie, ils ont été étudiés pour être plus avantageux considérant mieux le nombre d'heures de garderie et le nombre d'enfants fréquentant la garderie au sein d'une même famille.

## Modification des horaires d'école

Un changement d'horaires s'imposait au sein de notre école. En effet, deux services sont actuellement nécessaires pour permettre aux enfants de déjeuner. Le temps entre les deux services est trop court. Les enfants du second service sortent généralement de la cantine sans pause post repas. Une étude a été menée par la Commission de Vie Scolaire en concertation avec Mesdames et Messieurs les Professeurs des Ecoles, les Représentants des Parents d'élèves afin de permettre à vos enfants d'avoir une pause déjeuner plus cohérente. Les futurs horaires de l'école ont été adoptés par le Conseil Municipal du 10 avril 2015. Ils ont été soumis à l'approbation de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Un avis favorable nous a été donné. Les prochains horaires seront :

| | LUNDI-MARDI-JEUDI | MERCREDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|
| MATIN | 8h45 - 12h00 | 8H45 - 12H00 | 8h45 - 12H00 |
| APRÈS-MIDI | 13h45 - 15h30 | —— | 13H45 - 16H15 |

## Carnaval de l'école le 06 mars 2015

Cette année encore c'est sous un soleil printanier que s'est déroulé le carnaval de l'école. Un vendredi après-midi où tous les enfants de l'école, les enseignants et le personnel d'encadrement ont paradé avec de beaux déguisements sur le thème du « végétal ».

Merci encore aux parents et grands-parents qui ont fait preuve d'imagination pour rendre ce carnaval gai et coloré. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

# Vie Scolaire et périscolaire

## Les voyages et sorties scolaires

### CM2 en voyage à Paris

Comme chaque année, en Novembre, les classes de CM2 de toute la France sont sollicitées pour participer au « Parlement des enfants ». L'opération consiste à rédiger une proposition de loi. Les quatre meilleures propositions seront sélectionnées par des jurys académiques puis nationaux. Toutes les classes participantes votent ensuite pour désigner la meilleure proposition.

La classe de CM2 de Saint André s'est engagée dans l'aventure. Les élèves ont choisi de rédiger une proposition de loi visant à construire des Maisons Familiales d'Accueil pour les enfants privés de logement.
Parallèlement, dans notre Département, chaque classe de CM2 qui a participé au »Parlement des enfants » est invitée à Paris à visiter l'Assemblée Nationale. Le Conseil Départemental finance alors le déplacement en train dans la capitale pour toute la classe ainsi que pour les accompagnateurs.
Chaque classe élit également son Député junior. Cette fois-ci ce fut Noah Dreyfus. Il prenait le relais de ses prédécesseurs, Medhi Lebeaupin puis Léia Trianon, députés eux aussi quelques années avant. La classe reçut aussi la visite du Député de la circonscription qui répondit à de nombreuses questions et commenta la proposition de loi rédigée par les élèves.
Parce que les élèves avaient rédigé une très belle proposition de loi et puisque le Conseil Départemental finançait le voyage, l'idée de passer plusieurs jours à Paris germa dans la tête des CM2 et de leur maître.

C'est ainsi que les 30, 31 mars et 1 avril derniers, les 31 CM2, quatre parents et le maître visitèrent quelques-uns des endroits les plus célèbres de Paris. L'Hôtel des Invalides, la Tour Eiffel, le Musée d'Orsay, Notre Dame et l'Assemblée Nationale furent au programme ainsi qu'une promenade en bateau-mouche sur la Seine. Pour certaines sorties les enfants ont bénéficié de la présence d'une guide.
L'hébergement fut retenu dans un Centre International situé dans le 20ème arrondissement. Un déjeuner fut pris dans un restaurant et le pique-nique du retour fut englouti sur le quai de la gare Montparnasse.
Les nombreux déplacements dans Paris s'effectuèrent pour la plupart en métro dans des conditions très agréables. Chacun est revenu nourri de souvenirs et de belles images. Le groupe s'est très bien comporté faisant preuve de grandes qualités d'écoute durant les visites, de beaucoup de discipline en particulier dans le métro et d'une grande bonne humeur tout au long du séjour.
Tous les enfants doivent de grands remerciements à leurs parents qui ont permis ce voyage.

### Sortie classes CE2-CM1, « Nature,marche et environnement » : Le courant d'Huchet

Au mois de mars, les classes de CE2 et CM1 ont courageusement fait une randonnée d'environ 10 kms afin de suivre le courant d'Huchet jusqu'à son embouchure. Sous un beau soleil, Ils ont pu admirer de magnifiques paysages entre Landes et océan.

### Voyage scolaire classes de GS-CP-CE1

*Je raconte mon voyage scolaire*

*Nous sommes allés au moulin de Poyaller à Mugron et au musée de la dame à la capuche à Brassempouy.*

# CE2-CM1 à Biscarosse avril 2015 :

## Voile et environnement

C'est avec un grand enthousiasme que les enfants des classes de CE2 et CM1 ont découvert le centre nautique Jean Udaquiola qui est situé en bordure du lac de Biscarrosse. Au menu : découverte de l'origine du lac et des dunes et sensibilisation au respect de l'environnement. Rappel de l'importance de préserver ce milieu naturel et son écosystème. Les enfants ont aussi bénéficié d'une initiation à la voile sur des Optimists qui leur a permis de repartir avec un diplôme validant ou pas les sept niveaux d'apprentissage. Une activité riche d'enseignements regroupant les thématiques suivantes :

- la découverte d'une activité nouvelle et nautique
- la prise de conscience de la notion de risque (la sécurité est importante)
- la gestion de ses efforts et de ses appréhensions
- ses choix propres quant à sa stratégie d'action la plus efficace
- l'acquisition de son autonomie et donc d'un plaisir certain. Un plaisir agrémenté d'une veillée nocturne pédagogique : sur l'astronomie et d'une autre orientée sur l'éveil artistique et manuel avec la création d'une feuille en papier recyclé.

Un grand merci à leurs Maîtresses Elise et Marlène d'avoir organisé un si beau séjour et aux parents d'avoir permis à leurs enfants d'y participer.

Le matin on a donné à manger aux animaux et on a visité le moulin. Dans le moulin on a fait plusieurs ateliers pour découvrir comment fonctionne un moulin.

Mon atelier préféré était celui où on écrasait le maïs pour en faire de la farine. Le midi on a pique-niqué tous ensemble. Puis l'après-midi on est allé au musée de Brassempouy. On y voit la tête de la dame de Brassempouy qui fait la moitié de notre pouce. On a aussi fabriqué un collier en taillant un petit rectangle de pierre. On a aussi fait un atelier chasse avec des flèches. Et l'animateur nous a aussi montré comment faire du feu avec des silex. Puis on est rentré.

# Vie associative ...

## 8 mai à Saint André de Seignanx

Pour le 70éme anniversaire du 8 mai 1945, la section U.N.C. de Saint André de Seignanx a honoré son fidèle porte-drapeau.

La journée a commencé par la messe célébrée à Saint Martin de Seignanx pour les quatre communes de la paroisse puis chacun s'est rendu devant son Monument aux Morts respectif.
C'est à 12h15 que la cérémonie a débuté à St André de Seignanx par les traditionnelles sonneries, le dépôt de gerbe et la lecture par Monsieur le Maire, du manifeste de notre secrétaire d'état. L'on notera bien sûr, la présence de Coline notre toute jeune porte-drapeau qui, à bientôt 8 ans, participait déjà à sa troisième commémoration officielle.

Puis, Gérard DUCAMP fut mis à l'honneur par Monsieur le lieutenant-colonel Michel SEJALON, qui lui remit la médaille et le diplôme de 10 ans de porte-drapeau avec ses félicitations, accompagnées par les applaudissements nourris du public. Nous avons ensuite entonné La Marseillaise pour clore cette cérémonie, suivie du vin d'honneur offert par la municipalité, et d'un excellent banquet au Restaurant d'Andriou dans une ambiance chaleureuse et prolongée. Rendez-vous donné pour le 11 novembre 2015.

Le président Marcel DAILLERE

## CHALLENGE ALAIN GIFFARD 2015

L'année 2015 se termine pour nos petits athlètes du club Athlétisme Saint Martin. Ils ont remporté des titres tout au long de leurs compétitions : challenge sur piste et cross. De la rigueur, des efforts en continu avec le soutien de leurs entraineurs et leurs parents. Cette année, la première place du podium a été remportée par Louis Mirande dans la catégorie Poussin. Toutes nos félicitations !

## Piperade : South West Pipers Association

South West Pipers Association est née suite à la rencontre en 2010 de 3 joueurs de cornemuse au festival de LAAS.
Ces 3 musiciens ont regroupé leur compétence, leur connaissance et leur talent dans un premier temps pour participer modestement à quelques manifestations locales ( Fêtes du Sel à Salies, animation de messes de mariage, Fête de Puyoo etc...).
Ces différentes prestations ont attiré petit à petit des amateurs de musique celtique qui ont trouvé une belle opportunité de réaliser un vieux rêve d'enfant, enfoui dans leur mémoire depuis trop d'années. Il a donc fallu former ces néophytes enthousiastes à la culture écossaise, à ses traditions musicales et artistiques et déclarer la création officielle de l'association ( décembre 2011).

L'assiduité, le travail et la passion ont fait que rapidement un bon nombre de débutants ont vite acquis un niveau musical suffisant pour envisager la formation d'un réel « PipeBand ». En effet le groupe dénombre maintenant plus de 20 membres, 4 ans après sa création.
La Mairie d'Hastingues apporte gracieusement son aide en prêtant une salle d'étude et la mairie d'Escos la bien nommée nous autorise, quand cela lui est possible, au coup par coup, l'utilisation hivernale de sa Salle des Fêtes. Ce sont des aides précieuses pour la formation des élèves et les répétitions en groupe, bien que parfois insuffisantes pour l'activité sur l'année. Il n'est pas rare que des répétition en groupe se fassent en plein air dans le Parc de Castillon (Tarnos) quand la météo le permet.
C'est avec joie que nous avons reçu l'autorisation de venir travailler et répéter en groupe dans la salle de sport de St André de Seignanx. Nous en remercions vivement M. le Maire et invitons les habitants de St André qui le souhaitent à venir nous regarder et nous écouter lors de séances de travail les samedi après midi quand cette salle est mise à notre disposition. Des stages de perfectionnement sont organisés avec la venue d'instructeurs de renom et de haut niveau dans une ambiance aussi studieuse que sympathique et amicale.

Nos différentes prestations vont d'animations de mariage, commémorations historiques et militaires à festivals, concerts et défilés ( LAAS, Fêtes de Bayonne, Biarritz, PAU etc...).
C'est ainsi que nous perpétuons le souvenir de « la Vielle Alliance » entre l'Ecosse et la France, avec fierté, passion et avec le plaisir de partager et de maintenir vivantes ces belles traditions écossaises riches en valeurs humaines et artistiques.

A.MacFarlane PIPERADE SWPA

# Vie associative

## Comité des fêtes

### Le Mai…rite des Vaillants

Après avoir passé un hiver bien au chaud tapis dans sa caverne andrésienne, les premiers rayons de soleil du printemps viennent caresser le visage du Vaillant qui se réveille non sans mal de cette longue période d'hibernation.
Ce sommeil hivernal prolongé met les organismes à rude épreuve, les Vaillants se retrouvent alors la veille du premier Mai afin de prendre des forces et de se réhydrater pour la saison de chasse et de fête qui commencera mi-Juin jusqu'à fin Août.

Le Vaillant vit en meute, son caractère jovial et sa gentillesse font de lui un personnage sociable qui aime rencontrer d'autres espèces à l'arrivée des beaux jours afin de s'amuser et de partager.
Soucieux de la décoration du jardin de sa tanière, on note un rituel pour le moins étrange chez cet animal : en effet, après avoir repris des forces, le 1er Mai de chaque année, les Vaillants se rassemblent puis partent en forêt, coupent un pin à l'aide de leurs griffes acérées…ou d'une tronçonneuse, si ces dernières n'ont pas repoussé durant l'hiver. Ils décorent l'arbre à l'aide de fleurs sauvages en papier cueillies le matin même et le plantent (non sans mal) au centre de leur territoire comme pour le marquer. Une espèce voisine du Vaillant et cousin de la taupe, le Pouponus Rondus vient leur prêter main forte en creusant auparavant un trou qui accueillera l'arbre en question, le fameux Mai.
Les autres espèces vivant en harmonie avec ces derniers (comme les Mareusclés par exemple, ou encore les Pipettiens) viennent regarder ce rituel bien curieux et partager quelques victuailles et breuvages au pied de ce modeste totem décoré.

Mais ce rituel, au même titre que l'ours polaire ou que le hérisson, est en voie de disparition…
En effet, seulement quelques heures après la cérémonie des Vaillants autour de leur totem, lorsque les participants rentrent chez eux, se produit en phénomène inexpliqué.. l'arbre Mai qui est la fierté de ces pépiniéristes amateurs…tombe du haut de ses quelques 90 m…9m pardon.
Des scientifiques auraient trouvé la cause de l'extinction imminente de la plantation du Mai : il semblerait au vu des dernières études que cette chute est l'œuvre d'un virus qui prolifère à la vitesse de la lumière et dont les Vaillants ne sont pas les seules victimes, son nom prend de plus en plus de sens et fait de plus en plus de ravages.

Les spécialistes lui ont donné pour terrible nom… « la bêtise humaine »…

En attendant, proverbe breton à méditer :
« Horizon pas net, reste à la buvette »

## Fêtes d'été 2015 : Le programme

### VENDREDI 14 AOÛT 2015

MATIN : Marché du terroir avec vente d'omelettes aux piments
22h00 : Défilé de chars
23h30 : Concert avec « Patcha mama »

### SAMEDI 15 AOÛT 2015

MATIN : Petit déjeuner : Gras double / Fromage
APRES MIDI : Concours de Pétanque organisé par le restaurant Andrïou
APRES MIDI :Ventre y glisse sur le champ de Camiade
APRES MIDI :Balade à Poney
APRES MIDI :Goûter pour les enfants à la Mosaïque puis spectacle de Valentin le Magicien
20h00 : Repas « Moules/frites »
22h30 : Bal avec le podium « Night Wave »

### DIMANCHE 16 AOÛT 2015

9h30 : Galopade Andrésienne (10€ inscription à partir de 8h00)
11h00 : Départ course enfant
11h30 : Remise des prix puis démonstration de Crossfit
12h00 : Apéritif offert à la commune animé par une banda
16h00 : Défilé de Chars
Buvette et animation musicale par la Boucalaise
20h00 : Repas
22h30 : Concert de l'orchestre « Arpège »
23h55 : Feu d'artifice

### LUNDI 17 AOÛT 2015

18h00 : Grande partie de Pelote à Main nue
20h00 : Croupionnade avec animation musicale

### MARDI 18 AOÛT 2015

Projection du film « Intouchables » en plein air

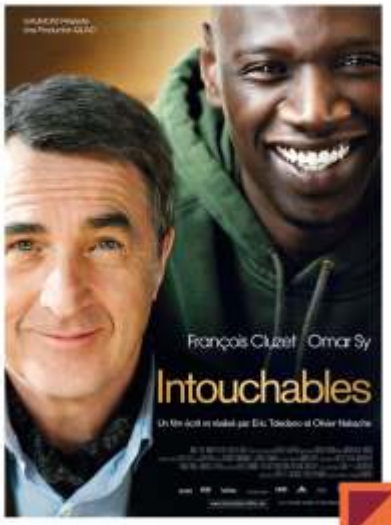


*Programme plus complet distribué dans tout le village cet été !!!*

# Vie associative

## Du sport et des projets

### Des basketteuses Andrésiennes à l'honneur

Mathilde GRESLE et Marion BAYLET ont été sacrées championnes des Landes de basket au niveau « Honneur » avec l'équipe féminine seniors de BBSM (Basket Biaudos Saint Martin de Seignanx). Ce titre obtenu cette année les autorise à monter en « Promotion Excellence » la saison prochaine et vient après le titre obtenu en 2014 en « Promotion Honneur » par le même groupe.
L'équipe est managée par Sébastien LABOURDIQUE.

Parallèlement, les seniors masculins montent en « Excellence » avec dans leur groupe l'Andrésien Gilles GRESLE.

Les Présidents, Gérard Michelena et Jean-Luc Bachacou peuvent être fiers des résultats des seniors ainsi que de la bonne santé de l'école de basket et du club dans son ensemble.

### Echec

Le club d'Echecs Bayonne Adour représenté à Saint-André-de-Seignanx par Jean-Paul tous les lundi soir a permis de présenter son jeune « Petit Poussin » : Evan Monfort au championnat d'Aquitaine au mois de mars 2015. Par ailleurs, au dernier championnat départemental Hugo Henry et Evan Monfort ont tous deux remporté des médailles. Le club espère continuer à fonctionner dans les mêmes conditions l'an prochain.

### Projet école de cirque

Alexandre Rodoreda formé par Annie Fratellini est titulaire d'un Diplôme des Métiers d'Art « Arts du cirque ».
Il souhaite créer un atelier dédié aux arts du cirque à Saint André.
Il est artiste de cirque professionnel depuis 27 ans, formé à la technique acrobatique du Cirque de Pékin, au théâtre physique ainsi qu'à la danse et aux arts martiaux.
Alexandre Rodoreda souhaite transmettre ses expériences et ses connaissances.
En accord avec la Mairie il dispose, en fonction du nombre de réponses qu'il recevra, d'un ou de plusieurs créneaux à la salle de sports.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions :

- Le lundi de 17 heures30 à 18 heures 30 pour les enfants
- Le lundi et le jeudi à partir de 20 heures

Pour prendre des informations, inscrire votre enfant ou vous inscrire, vous pouvez contacter alexandrerodoreda@hotmail.com
et aussi vous connecter à son site : www.ecole.acrobatie.du.spectacle.com/facebook

# Vie associative

## Des motards au grand coeur

### Les Gueules d'amour

L'association de motards « les Gueules d'Amour » est née en Picardie en 1986 sous la motivation de Jack HINCHY dit le « PREZ » (président) pour nous autres dans le jargon motard. Nous nous sommes implantés dans le sud-ouest le 28/03/2006, et depuis les routes des Landes et des Pyrénées résonnent du grondement de nos motos, chevauchées par des cavaliers arborant fièrement sur leur dos, les couleurs de notre association. Les motards sont une famille et nous nous rangeons dans cette vérité, mais notre association a pour vocation de pousser encore plus loin cet esprit.

La famille dans son ensemble et plus particulièrement les enfants malades sont au centre de nos actions, pour exemple la journée « Mini BIKER » en septembre est l'une d'entre elles; durant cette journée nous offrons aux enfants du service pédiatrie, à leur famille ainsi qu'au personnel soignant de l'hôpital de Bayonne, une journée de répit dans leur combat contre leur maladie, balade en moto, repas au club, activités diverses, se succèdent tout au long de cette merveilleuse journée pour les enfants. L'apparition de POTTOKA et cette année peut être l'INDIEN, la mascotte du BO accompagnés de joueurs mythiques des deux équipes respectives, sera la cerise sur le gâteau dans les souvenirs à emporter de nos têtes blondes.

Tout au long de l'année, nous participons et nous sommes sollicités dans le cadre de soutien à toutes les journées de rassemblement supportant ou aidant toutes les causes dirigées vers l'enfance en souffrance.
Vous nous croiserez sur vos routes pilotant plusieurs types de machine, de la plus belle de nos Harley à la plus sympathique de nos 125 cm3; scrutez les panneaux d'affichages, nous vous informerons de nos activités futures, les motards sont une grande famille, alors bienvenue à vous et à bientôt peut-être à Saint André de Seignanx...

# Vie associative

## Pelote

## Vive la pelote à Saint André.

Le Pilotariak a encore brillé sur les canchas landaises cette année 2014-2015. Les pelotaris du club ont remporté des titres à main nue, à paleta gomme pleine ou paleta gomme creuse aussi bien dans les catégories adultes que jeunes, filles ou garçons. Le club est toujours présent dans les disciplines majeures de la pelote.

Au-delà des compétitions, cette année a été marquée par quelques nouveautés pour le Club. Le Pilotariak a organisé un vide grenier et une fête de la pelote avec un tournoi de frontball. Ces deux journées ont été des réussites, conviviales et festives. De plus, la pelote à Saint André s'ouvre aussi à de nouveaux pratiquants, qui sont surtout des pratiquantes qui s'investissent et s'amusent lors des réguliers entraînements mis en place par le Club. Le défi à venir pour le Pilotariak est de développer davantage les instruments pour les garçons. Saint André est un vivier de palistes qui sont les bienvenus et que nous attendons pour faire encore mieux vivre la pelote dans notre village.

Merci à tous les Saint Andrinois d'être fidèles aux diverses manifestations que le Club organise.

Le Pilotariak.

## Championnat des Landes de Pelote Basque:

### La force andrésienne ou le sport au féminin

Amandine DUBERNET et Marina VELADO portent avec élégance et talent le maillot du Pilotariak depuis de nombreuses années.

Elles allient avec brio et délicatesse leurs forces et leur technicité pour le plus grand plaisir des spectateurs et la plus grande fierté du club bien sûr mais aussi du village.
Les joutes de cette finale furent empreintes de pugnacité de la part des quatre joueuses mais la formidable présence des Andrésiennes a su faire la différence. Félicitations à ces filles dont l'intelligence du jeu et l'amour de la pelote font plaisir à voir.

# Vie associative

## Week-end chantant à Saint André de Seignanx

### Les 3 et 4 OCTOBRE 2015 !

### Organisé par l'association Chorale chœur and cò

**De quoi s'agit-il ?**

Il s'agit d'une formation au chant choral par l'apprentissage collectif de 3 chants, issus de la variété contemporaine française, durant une journée et demie, soit du samedi 3 après midi au dimanche 4 octobre 2015. La restitution finale du travail effectué, sous forme d'une aubade, clôture le week-end.

**Qui sont les intervenants ?**

Ce sont des professionnels : deux chefs de chœur, Brice Baillon (directeur musical des « nuits de champagne ») et Stéphanie Stozicky.
Et un pianiste accompagnateur : Christophe Allegre.
Ils sont intervenants de l'association « chanson contemporaine » dont le siège est à Troyes (Aube), qui parraine le week-end.

**Pour qui ?**

Ce week-end est ouvert à tous les amateurs de chant, choristes adultes, débutants ou confirmés, chefs de chœurs, etc, motivés par l'envie d'une expérience vocale originale dans une belle dynamique de partage, inédite dans la région.

**Ceux qui ne chantent pas dans une chorale peuvent-ils venir ?**

Bien sûr, c'est pour eux une chance unique d'être initié au chant polyphonique dans les meilleures conditions !

**Quel est le tarif de ce week-end ?**

La participation financière demandée est de 65 euros. La chorale organisatrice assure les partitions, les repas aux choristes inscrits et leur offre un spectacle de qualité pour le samedi soir : il s'agit du Trio SOURIGUES, groupe local.
La chorale propose des hébergements chez l'habitant pour les inscrits les plus éloignés et pour compléter ses possibilités, sollicite les personnes du village qui peuvent accueillir des participants chez elles pour la durée de ce week-end.
(Se faire connaître, le plus tôt possible, auprès des contacts ci-dessous, merci!)

### Comment s'inscrire et qui contacter ?

Des dépliants d'information et d'inscription sont à votre disposition à la Mairie.
Inscriptions possibles sur le site :

www.chanson-contemporaine.net

ou directement par ce lien :

https://www.inscriptionfacile.com/form/jTrL3VwWKecq80hBdio9

Personnes à contacter pour renseignements et inscription :

| | | |
|---|---|---|
| MH REMAZEILLES<br>06 64 03 11 03<br>remaze@club-internet.fr | MH CONDOM<br>06 74 42 90 11<br>ycondom@orange.fr | CHORALE CHŒUR AND CÒ<br>choeurandco@gmail.com |

Plusieurs choristes de CHOEUR AND CO ont participé à leur 1er Week-end Chantant à Lézignan-Corbières en mars dernier, en reconnaissez-vous?

# La vie du seignanx
## Festivals et plages

### Festi'Mai s'en est allé :
le bilan

La Communauté de Communes, forte de sa volonté de proposer une politique culturelle de qualité, accessible à tous, a une nouvelle fois arpenté les chemins du Seignanx pour un Festi'mai à la programmation des plus éclectiques.

Une mise en bouche tout en frissons avec « La Meute », compagnie circassienne aux acrobaties aussi hasardeuses que millimétrées et un « Porteur d'histoire », troupe théâtrale qui nous a entrainés dans une quête haletante à travers le temps et la littérature.

La salle Capranie a, quant à elle, résonné aux sonorités suaves et chaleureuses de Flavia Coehlo, sylphide brésilienne qui a définitivement électrisé le public par son rythme intérieur et sa texture sonore très urbaine.

Un détour par St Barthélemy avec «une vie sur mesure », chronique d'un enfant pas comme les autres et qui fût probablement une des plus jolies rencontres de ce Festi'mai, un « piston de Manoche » à la bonhomie joviale et musicale et un grand éclat de rire avec « Ben Hur » à St Laurent de Gosse avec un univers déroutant, décalé et délirant.

Enfin, la commission qui préside à ce festival a, une nouvelle fois, fait le pari de nous enchanter avec de l'opéra et c'est à Biaudos que nous avons été émerveillés par les arias acrobatiques de Olympia, petite poupée mécanique toute droite sortie des Contes d'Hoffmann de Jacques Offenbach, légère comme une bulle de champagne et pourtant si empreinte de mélancolie.

Voilà, dans un bruit métallique le rideau s'est refermé sur ce 18ème Festi'mai, devant un public conquis et déjà nostalgique. Et c'est parce que ce sont les gens les moins raisonnables et les esprits les plus curieux qui sont à même de relever les défis que nous impose la crise que nous vous donnons rendez-vous, l'année prochaine sur ces mêmes scènes, pour un 19ème Festi'mai.

Patrick Vergès

## La navette des plages

### HORAIRES

**Du 4 au 17 juillet et du 17 au 30 août 2015**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ondres Plage | - | 14h00 | 14h45 | 15h30 | 16h15 | 18h00 | 18h50 | 19h40 |
| Camping Lou P'tit Poun | 13h30 | 14h15 | 15h00 | 15h45 | 16h30 | 18h15 | 19h05 | 19h55 |
| L'escale (Château d'eau) | 13h33 | 14h18 | 15h03 | 15h48 | 16h33 | 18h18 | 19h08 | 19h58 |
| La Poste Place de l'abreuvoir | 13h36 | 14h21 | 15h06 | 15h51 | 16h36 | 18h21 | 19h11 | 20h01 |
| Le bourg Avenue de Barrère | 13h41 | 14h26 | 15h11 | 15h56 | 16h41 | 18h26 | 19h16 | 20h06 |
| ESAT Château Rouge | 13h44 | 14h29 | 15h14 | 15h59 | 16h44 | 18h29 | 19h19 | 20h09 |
| Quartier Leporte | 13h47 | 14h32 | 15h17 | 16h02 | 16h47 | 18h32 | 19h22 | 20h12 |
| Ondres Plage | 14h00 | 14h45 | 15h30 | 16h15 | 17h00 | 18h45 | 19h35 | |

**Du 18 juillet au 16 août 2015**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ondres plage | - | - | 14h00 | 14h20 | 14h45 | 15h05 | 15h30 | 17h10 | 18h00 | 18h50 | 19h40 |
| Camping Lou P'tit Poun | 13h30 | 13h50 | 14h15 | 14h35 | 15h00 | 15h20 | 15h45 | 17h25 | 18h15 | 19h05 | 19h55 |
| L'escale (Château d'eau) | 13h33 | 13h53 | 14h18 | 14h38 | 15h03 | 15h23 | 15h48 | 17h28 | 18h18 | 19h08 | 19h58 |
| La Poste Place de l'abreuvoir | 13h36 | 13h56 | 14h21 | 14h41 | 15h06 | 15h26 | 15h51 | 17h31 | 18h21 | 19h11 | 20h01 |
| Le bourg Avenue de Barrère | 13h41 | 14h01 | 14h26 | 14h46 | 15h11 | 15h31 | 15h56 | 17h36 | 18h26 | 19h16 | 20h06 |
| ESAT Château Rouge | 13h44 | 14h04 | 14h29 | 14h49 | 15h14 | 15h34 | 15h59 | 17h39 | 18h29 | 19h19 | 20h09 |
| Quartier Leporte | 13h47 | 14h07 | 14h32 | 14h52 | 15h17 | 15h37 | 16h02 | 17h42 | 18h32 | 19h22 | 20h12 |
| Ondres Plage | 14h00 | 14h20 | 14h45 | 15h05 | 15h30 | 15h50 | 16h15 | 17h55 | 18h45 | 19h35 | - |

# En bref

## Du nouveau à Saint André

### Horaires d'été de la bibliothèque

Mardi de 16h30 à 18h
Jeudi de 16h30 à 17h30

## Utilisations des salles communales

### • Salle Mosaïque

Elle est utilisée le lundi soir par le Judo, le Yoga puis la Zumba, le Mardi par la gym le mercredi matin et après-midi par la Zumba, le soir par le Tai Chi Chuan et le jeudi soir par le judo et la zumba. Le week-end la salle est utilisée par les associations pour leurs manifestations ou elle est louée à des particuliers :

### • Maison de La Nature

Elle est utilisée en priorité pour les activités de l'ACCA lors des battues et le mercredi soir par Chœur & Co. Elle est mise à disposition de la vie associative et peut être louée à des particuliers résidant sur la commune

### • Salle réunion du Mur à Gauche

Elle est utilisée par l'association Place des Artistes le vendredi soir, par L'ASC pour des ateliers enfants certains mercredis après-midi et par un groupe de jeunes de St André les Mercredis samedis et dimanches après-midi

Ces trois salles sont utilisées pour les TAP 3 jours par semaine
La gestion de ces salles est faite par Jean-Philippe BENESSE : 06 31 59 75 00

# Infos utiles

## Du Village

MAIRIE : ouverte au public du lundi au vendredi sauf le mercredi Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : de 8H30 à 12H30
et de 13H à 18H
vendredi : de 8H30 à 12H30 et de 13H à 17H
Fax.05 59 56 79 99
E.Mail : mairie.st-andre-de-seignanx @wanadoo.fr
http://www.saintandredeseignanx.fr

ETAT CIVIL/AFFAIRES GÉNÉRALES/ELECTIONS : / CIMETIÈRES / AFFAIRES SCOLAIRES : 05 59 56 79 90
Email : mairie.st-andre-de-seignanx@wanadoo.fr

CCAS/PERSONNEL/ COMPTABILITÉ : 05 59 56 79 92
Email : marysedelamare.mairie@orange.fr

URBANISME/COMPTABILITE/VOIRIE/BUDGET : 05 59 56 79 68
Email : urbanisme.mairie-st-andre-de-seignanx@orange.fr

LOCATION SALLES : Mosaïque, Mur à gauche, Trinquet : 05 59 56 79 65 ou 06 31 59 75 00 - Email : jean-philippe.mairie-standre@orange.fr

SERVICES TECHNIQUES : 05 59 56 79 94 / 06 71 85 87 49
Ouverts du lundi au vendredi 7h-12h / été :12h30- 16h30 (15h30 vendredi)- hiver :12h30-15h30 (14h30 vendredi)

RESTAURANT SCOLAIRE : 05 59 56 79 96
Ouvert tous les jours scolaires aux enfants et personnel d'encadrement

GARDERIE PERISCOLAIRE : 05 59 56 79 60
Ouverte jours scolaires de 7h10 à 8h50 et de 16h30 à 19h

ECOLE PRIMAIRE : 05 59 56 79 98 - 05 59 56 79 97 (Maternelles)
Ouverte de 8h50 à 12h et 13h20 à 16h30
Email : e.standredeseignanx@ac-bordeaux.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 05 59 56 79 95
Mardi: 16h30/18h00 - Jeudi: 16h30/17h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 05 59 56 79 67
ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi - 9h/12h

Saint André de Seignanx

**INFOS LÉGALES :**
**Responsable de la publication :**
Mairie de Saint André

**Photos :** Mairie

**Tirage :** 750 ex

**Conception Impression :**
Pictomatic - 05 59 45 47 74
Crédits photos : Mairie & Fotolia

## Numéros des services sociaux et appels d'urgence

IMAGES : Informations Multiples sur le 3ème Age
N'vert : 0 800 40 04 04

Service Départemental Action Sociale du CG des Landes
Assistante Sociale du Secteur Dominique CHAMPAGNE : 05 59 64 10 31

Enfance Maltraitée
0 800 054 141 ou le 119 Anonyme et gratuit

Mission locale landaise : (projets professionnels)
Sophie Marque : 05 58 90 93 93

CPAM tél. : 3646 - antenne de TARNOS
ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h30

POLE EMPLOI- Numéro Vert Appel Gratuit 3949

Allo Service Public : 3939

Sida Info Service : 0 810 025 025

Fil Santé Jeune : 0800 025 025

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police Secours : 17

Urgence Européen : 112

Drogue Tabac : 113 ou 0800 00 92 92

Discrimination raciale : 114

Samu Social : 115

Aide au Logement étudiant sur Internet : www.caf.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papier.